



Programme Stage « Nouveau Buraliste »

Type de stage :	Réglementation et gestion du commerce.
Pré-requis :	Stage ouvert aux futurs gérants ou suppléants.
Public :	Futurs gérants ou suppléants
Objectifs :	Connaissance de la réglementation liée à la gestion d'un débit de tabac. Connaissance de la réglementation liée à la santé publique. Acquisition des notions de gestion de base d'un commerce.
Durée :	20 heures (3 journées)
Horaires :	Chaque journée de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (16h30 le 3 ^{ème} jour).
Contenu :	<ol style="list-style-type: none">1. La réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés.2. La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme.3. Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac.4. Les modalités de rémunération du buraliste et le suivi des commandes.5. La gestion du fonds de commerce associé au débit de tabac.
Déroulement :	Les journées de formation ont pour objectif de former les stagiaires sur la réglementation liée à leur « contrat de gérance » et à la gestion de leur commerce.
Nature de l'action :	Acquisition, entretien, perfectionnement des connaissances. Validation des acquis par quizz. Formation en présentiel. Outils pédagogiques : livret stagiaire, vidéo, exercices.
Nombre de stagiaire par formation :	Minimum 5 - maximum 25.
Contexte du projet de formation :	Création d'entreprise, reprise d'un fonds de commerce de proximité.
Titre obtenu :	Attestation de suivi de stage à l'attention des services des douanes compétents régionalement pour le débit concerné.

Centre National de Formation des Buralistes
23-25 rue Chaptal 75009 Paris
N° FP 11 751 482 575
Tél. : 01 53 21 10 30 - Fax : 01 53 21 10 39
Siret 351 702 592 00038 - APE 8559 A